

# Chorale Echo des Cœurs Lansargues

## Assemblée Générale du vendredi 5 novembre 2016

**Effectif chorale : 52 membres**

**Effectif Présents : 33** émargement de 2 fiches de présence.

**Pouvoirs : 5** - Mesdames HOFFER Claude, DUPONT Claire, SANCHEZ Natacha, HEITZ Sylvie, Monsieur Joël TARAUD

**Le quorum étant atteint, l'assemblée générale est ouverte à 17h15.**

**Appel à deux vérificateurs aux comptes :** Madame ACCARIES Mireille, Monsieur GROUSSET Denis

### Ouverture de la séance par le Président :

Mesdames et Messieurs chers choristes

Monsieur le Conseiller Municipal Michel GAUDON,

Le Conseil d'Administration et moi-même vous avons conviés à participer à cette assemblée générale qui clôture l'exercice de notre association.

Merci à tous pour votre fidélité, votre bonne humeur, votre convivialité, votre engagement et votre soutien.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux choristes.

Avant toute chose nous vous présenterons comme à l'accoutumée :

- le bilan financier de l'année 2016
- le bilan moral de l'année 2016
- le programme de la saison 2017

Nous procéderons ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau.

### PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2016 Jeannine LACOUR Trésorière

Le bilan financier clôturant l'exercice 2016 (au 05/11/2016) s'établit suivant le tableau ci-dessous :

	DEBIT	CREDIT
Solde au 30/09/2015		<b>2300,07</b>
Cotisations		1091
Subvention 2016		450
Dons		325
Loto Gain= 304,08	1513,32	1817,40
Frais de Sacem saint génies	50,42	
Photocopies	59,13	
Frais banque	35,40	
Assurance	42,13	
Cadeau de fin d'année Aline (fleurs+repas)	178	
Frais secrétariat, timbres etc.	48,49	
Galette des rois	89,82	
Concert nez rouge (boissons 33,71+ sacem 50,42 versement chèque 290€)	290	378
<b>Total</b>	<b>2206,21</b>	<b>4061,40</b>
		<b>4155,26</b>

**Recettes :**

- La cotisation était fixée à 22€. Nous étions 48 choristes, ce qui donne un total de cotisations de 1091€.

Pour 2017, la cotisation passe à 25€ décision établie en AG 2015.

- La Mairie nous a accordé une subvention de 450€ et nous en remercions chaleureusement Mr le Maire et son Conseil Municipal.

- Loto : le bilan de cette action a dégagé un bénéfice de 304,08€.

**Dépenses :**

- Les frais de secrétariat et photocopies 59,13€

- Les frais d'assurance se sont élevés à 42,13€.

- Un chèque de 290€ est remis à l'association nez rouges après déduction des frais occasionnés

-----  
**Adoption du bilan financier à l'unanimité « vote à main levée »**  
-----

**PRESENTATION DU BILAN MORAL 2016 ET DU PROGRAMME PREVISIONNEL 2017  
Intervention du Président****BILAN MORAL**

Je me contenterai de vous énumérer les différents événements auxquels nous avons participé ou que nous avons organisés :

- Le 4 décembre nous avons effectué une prestation au profit du Téléthon à Saint Nazaire de Pesan.

- le 29 janvier nous avons effectué une prestation gratuite en l'église de Baillargues profit association remise en état orgue.

- Le 7 Février : Loto. Je ne reviens pas sur l'aspect financier de cet évènement.

Je pense qu'il est intéressant de le renouveler cette année. Réaliser du bénéfice est important pour pouvoir financer notre futur déplacement dans le cadre d'un échange avec la chorale Albasso de Gevrey et des actions de formation à la technique vocale.

- Le 9 Avril nous avons effectué un concert en l'abbatiale de saints génies des Mourgues.

- Le 25 juin nous avons effectué un concert au profit de l'association les Nez Rouges.

- Concernant le loto il avait été souhaitable d'envisager une pub plus conséquente cela a engendrer un coût financier, de 188,50€.

- Le passage sur radio Bleue Hérault ne touche pas tout le monde horaire de diffusion et ne dure que le moment de l'annonce, il faut prévoir un affichage plus important et pourquoi pas utiliser relais facebook.

- Mise en place de la réalisation du site Internet par Denis Grousset.

-----  
**Adoption à l'unanimité « vote à main levée »**  
-----

**PROGRAMME PREVISIONNEL 2017**

- Il est décidé de ne pas participer au concert pour Rétina n'y pour la ligue contre le cancer, mais une participation au profit d'une association d'enfants malades, à étudier le contact, mise en place et organisation.
- Concert à envisager au profit du Téléthon.
- Préparation d'un concert en l'église de Baillargues date non définie en attente d'appel de la responsable culturelle.
- Prévision d'un concert à l'église de Lansargues.
- Eventualité d'une mise en place d'un projet intervention Flash-mod grandes surfaces.
- Loto : comme nous l'avons vu tout à l'heure, cet évènement est à renouveler.
- Cette année la date et plus conviviale soit le dimanche 27 nov 2016, Non seulement ça fait du bien aux finances mais aussi cela nous fait de la pub et nous permettra peut-être de recruter de nouveaux choristes.
- Formation à la technique vocale : les séances de technique vocale dispensées par Kamala ROCHER il y a trois ans nous avaient apportées beaucoup, il est souhaitable de renouveler cette expérience cette année pour être encore meilleurs à chaque concert donné. L'idéal serait de faire au moins deux séances d'une demi-journée avec Kamala. etc.)

Il me reste à vous remercier tous vivement pour votre participation active à toutes ces manifestations et pour votre implication dans leur organisation.

Pour finir, j'adresse en votre nom à tous des remerciements, à notre Chef de Chœur Aline pour son travail, son dévouement engagement à titre bénévole nous lui devons beaucoup, c'est grâce à elle que nous progressons.

Je lui cède maintenant la parole.

### **INTERVENTION D'ALINE BONIFACE**

Aline BONIFACE félicite chaleureusement l'ensemble des choristes pour la qualité des prestations fournies au cours de l'année, soulignant une très bonne dynamique et des progrès notables. Elle a insisté également sur la qualité des répétitions depuis la rentrée de septembre : la régularité, la motivation la concentration et l'enrichissement des pupitres. Elle présente le « concert surprise » : il s'agit de réaliser une « flash mob » dans un supermarché. Cela consiste à se mêler à la clientèle et à chanter au milieu du magasin. Ce projet recueille l'enthousiasme de la majorité des présents.

Elle explique les notions de technique vocale.

### **RENOUVELLEMENT des membres du Conseil d'Administration**

Nous allons maintenant procéder, suivant un vote à main levée, au renouvellement du Conseil d'administration

#### **Modalités de renouvellement du Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration se compose de la manière suivante

- François JEANNERET, président
- Jean-Claude LACOUR, secrétaire
- Jeannine LACOUR, trésorière
- Aline BONIFACE, chef de chœur
- Christine CHEVILLON, secrétaire adjointe
- Ghislaine DEUX, bénévole
- Jean-Pierre TIRON, bénévole
- Jean-Louis VALETTE, bénévole
- Joël TARAUD, bénévole
- Christine VASSEUR, bénévole
- Hélène BOURDIOL, bénévole

Suivant les statuts de l'association le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année.

Sont renouvelables cette année :

- Jean Pierre TIRON
- Jean Louis VALETTE
- Christine VASSEUR
- Christine CHEVILLON

Ont été renouvelés :

- Jean Pierre TIRON
- Jean Louis VALETTE
- Christine VASSEUR
- Christine CHEVILLON

-----  
**Adoption à l'unanimité « vote à main levée »**  
-----

Appel à candidatures pour les membres qui souhaitent intégrer le CA

Se présente

- Denis GROUSSET Web-master
- Florence GROUSSET
- Mireille ACCARIES
- Lucie ACCARIES

-----  
**Adoption à l'unanimité « vote à main levée »**  
-----

Le Conseil d'Administration de l'association se compose de la manière suivante :

- François JEANNERET, Président,
- Jean-Claude LACOUR, Secrétaire,
- Jeanine LACOUR, Trésorière,
- Aline BONIFACE, Chef de Choeur
- Joël TARAUD, bénévole
- Jean-Pierre TIRON, bénévole,
- Jean-Louis VALETTE, bénévole
- Christine VASSEUR, bénévole
- Denis GROUSSET Web master
- Florence GROUSSET, bénévole
- Hélène BOURDIOL, bénévole
- Christine CHEVILLON, bénévole,
- Ghislaine DEUX, bénévole,
- Mireille ACCARIES, bénévole
- Lucie ACCARIES, bénévole

-----  
L'AG marque une pose afin de permettre aux membres du CA d'effectuer une réunion à huit clos, pour l'élection du nouveau Bureau.

Président sortant François JEANNERET

Appel à Candidatures. Se présente : GROUSSET Denis, LACOUR Jean Claude.

13 votants (vote par bulletin secret), le dépouillement des bulletins fait apparaître 9 voix en faveur de Denis GROUSSET et 4 voix pour Jean Claude LACOUR

**Denis GROUSSET est élu en qualité de Président.**

En conséquence l'adresse du siège de l'association deviendra à compter de ce jour :  
**Monsieur le Président Denis Grousset 159 rue Marcel Aymé 34130 MAUGUIO**

Lucie ACCARIES se propose au poste de Vice Présidente

**Adoption à l'unanimité « vote à main levée »**

Mireille ACCARIES se propose au poste de secrétaire adjointe

**Adoption à l'unanimité « vote à main levée »**

Le Conseil d'Administration définitif de l'association se compose de la manière suivante

- **Denis GROUSSET, Président,**
- **Lucie ACCARIES, Vice Présidente**
- **Jean-Claude LACOUR, Secrétaire**
- **Mireille ACCARIES, Secrétaire adjointe**
- **Jeannine LACOUR, Trésorière**
- **Aline BONIFACE, Chef de Chœur**
- **Hélène BOURDIOL, bénévole**
- **Christine CHEVILLON, bénévole**
- **Ghislaine DEUX, bénévole**
- **Joël TARAUD, bénévole**
- **Jean-Pierre TIRON, bénévole**
- **Jean-Louis VALETTE, bénévole**
- **Christine VASSEUR, bénévole**
- **Florence Grousset, bénévole**

---

Retour des membres du CA et l'annonce des modifications est faite aux membres.

Le président demande si il y a des questions ?

Intervention de MOREAU Guy, pourquoi ne pas intervenir ponctuellement au profit d'une personne ayant un handicap ?

Réponse collégiale : Ce n'est pas l'objectif de l'association il y a pour cela des associations spécifiques qui maîtrisent le sujet et c'est à elles de nous demander d'intervenir. Notre but n'est pas de porter assistance et réconfort à une personne individuelle.

Les ordres du jour étant épuisés

François JEANNERET clôture son action par un mot.

Afin de remercier François JEANNERET pour son dévouement au sein de la chorale en qualité de Président, l'ensemble des choristes lui offre un cadeau.

Denis GROUSSET nouveau Président prend la parole et à son tour clôture l'assemblée générale à 18h 30 en proposant un apéritif copieux et en remerciant l'auditoire pour l'écoute et participation conviviale à l'apéritif.

Nota : voir en annexe le détail cahier de comptes trésorerie.

Le secrétaire

La Trésorière

Le Président